

Politique nationale de la jeunesse

Vers la validation du projet de loi d'orientation générale

F.S.L.
Libreville/Gabon

Présidés par Blaise Louembe, ministre de la Jeunesse et des Sports, les travaux du forum sur la jeunesse se sont ouverts hier matin au stade d'Angondjé, afin de déboucher sur un cadre juridique dans lequel devront se mouvoir toutes les activités et initiatives pour l'émancipation et l'épanouissement des jeunes gabonais.



Photo : F.B.E.M.



Photo : F.B.E.M.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Blaise Louembe, présidant l'ouverture des travaux... Photo de droite : ...auxquels prennent part les Associations et mouvements de jeunesse.

ASSOCIATIONS et mouvements de jeunes étaient représentés, hier matin au stade d'Angondjé, à l'ouverture des travaux du forum portant validation du projet de loi d'orientation générale de la politique nationale de la jeunesse. Faisant suite à la tenue, tout récemment, de l'assemblée générale du Conseil national de la jeunesse (CNJ), ces assises visent notamment à définir un cadre législatif et normatif dans lequel devront désormais se mouvoir toute activité et toute initiative pour l'émancipation et l'épanouissement des

jeunes Gabonais. La cérémonie solennelle d'ouverture a été présidée par Blaise Louembe, ministre de la Jeunesse et des Sports, en présence des représentants des associations et mouvements de jeunes, des partenaires techniques et d'autres personnes concernées par la réforme et la validation de ce projet d'orientation générale.

Jusqu'au 3 juillet prochain, les participants à cette rencontre débattront autour des dispositions contenues dans cette mouture et partageront leurs expériences

personnelles afin d'aboutir sur un ensemble capable de fédérer toutes les éner-

gies. Selon le ministre Blaise Louembe, l'histoire de la

jeunesse retiendra l'organisation de ce forum comme le point de départ

d'une prise de conscience utile à l'instauration de ce cadre législatif. Cela traduit, a-t-il poursuivi, la réelle volonté du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, de donner la parole aux jeunes et de les placer dans le rôle véritable d'acteurs à part entière du développement de notre pays. En cas de validation, ce projet de loi d'orientation générale sera soumis au gouvernement, puis au Parlement, pour servir de levain à l'instauration d'une politique cohérente, active et participative des jeunes dans le rayonnement politique et socio-économique du Gabon.

Humour

Omar Defunzu Onguengué fait son show

F.S.L.
Libreville/Gabon

ENCORE auréolé de sa récente participation au Festival Marrakech du rire au Maroc, du 14 au 18 juin dernier, en compagnie de Manitou, l'autre valeur montante de l'humour au Gabon, Omar Defunzu Onguengué renoue avec son public, ce vendredi 3 juillet au cinéma le Komo, dans le cadre d'un One-man-show dont il détient le secret. Intitulé "Monsieur le président", ce rendez-vous du rire se propose de revisiter le meilleur des sketches réalisés par l'artiste humoriste au cours de ces quatre dernières années. Avec pour objectif d'aboutir à la production d'un DVD.

histoires folles, des plus anciennes aux plus récentes. Tous les sketches ont été réécrits, les vannes revues et adaptées à l'actualité", indique-t-il. "Le bègue", "Stupéfait", "Micro-trottoir", "Immigration choisie", "Ma femme blanche", "Les pleurs", "La lettre", etc., meubleront le contenu d'une rencontre de 2 heures d'horloge à se rompre les côtes. Les sujets brûlants de l'heure (PIP, sport, éducation, social et la politique) ne manqueront pas de figurer au menu de cette soirée détentée que le label Odo promcom offre ainsi aux Librevillois.

De bons moments de retrouvailles et de divertissement, en somme, que cet artiste aux multiples facettes promet à son public, ce vendredi soir au cinéma le Komo.



Photo : DR

Omar Defunzu Onguengué invite le public ce vendredi soir, au cinéma le Komo.



Institut Africain d'Informatique
Etablissement Inter-Etats d'Enseignement Supérieur
BP 2263 Libreville (Gabon) - Tél. (241) 07 70 55 00 - 07 70 56 00
Site web : www.iaisiege.com - Email : contact@iaisiege.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLEE GENERALE DE L'INSTITUT AFRICAIN D'INFORMATIQUE

COMMUNIQUE FINAL DES TRAVAUX DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE
Libreville, les 29 et 30 Juin 2015



Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Institut Africain d'Informatique (IAI) se sont tenus les 29 et 30 juin 2015, dans les locaux de l'IAI, à Libreville en République Gabonaise. Ont pris part aux travaux, les délégations des Etats membres suivants :

- La REPUBLIQUE DU BENIN ;
- La REPUBLIQUE DU BURKINA FASO ;
- La REPUBLIQUE DU CAMEROUN ;
- La REPUBLIQUE DU CONGO ;
- La REPUBLIQUE GABONAISE ;
- La REPUBLIQUE DU NIGER ;
- La REPUBLIQUE DU TCHAD ;
- La REPUBLIQUE TOGOLAISE.

La République Centrafricaine, la République de Côte-d'Ivoire et la République du Sénégal, n'étaient pas représentées.

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale étaient précédés d'une réunion du Comité d'Experts composé des délégués du Burkina Faso, du Cameroun, du Gabon, du Togo, des représentants du personnel, des enseignants et des étudiants.

Ont pris part également aux travaux, les experts de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF/Gabon), l'UNESCO, le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur du Gabon, le Conseiller du Président de la République.

Les assises dudit Comité, tenues du 24 au 27 juin 2015 avaient pour but de préparer le Conseil d'Administration, notamment par l'examen des rapports d'audit du Cabinet PMC et de TUDOR, pour produire un état des lieux de l'Institut.

Du Conseil d'Administration :
Les travaux du Conseil se sont déroulés, le lundi 29 juin 2015, sous la présidence de Monsieur Alex Bernard BONGO ONDIMBA, Directeur Général de l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF) du Gabon, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de l'IAI.

Le Président du Conseil d'Administration après avoir présenté les objectifs dudit Conseil, a procédé à l'adoption de l'ordre du jour qui s'est articulé autour des points suivants :

Point 1 : Adoption de l'Ordre du Jour ;
Point 2 : Etat des lieux de l'IAI ;
a. Fonctionnement de l'IAI ;
b. Aspects pédagogiques ;
c. Aspects infrastructures ;
d. Aspects financiers.
Point 3 : Présentation des rapports du Commissaire aux comptes ;
Point 4 : Projet stratégique de développement de l'IAI ;
a. Vision ;
b. Axes stratégiques.
Point 5 : Divers ;
Point 6 : Proposition de résolutions et ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire.



Le Conseil, après audition et examen des différents documents élaborés par le Directeur Général de l'IAI, le Comité d'Experts et le Commissaire aux comptes a réaffirmé la nécessité de mettre en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires devant permettre à l'IAI de devenir un pôle d'excellence en matière de formation et de recherche.

Le Conseil a alors pris les cinq (05) résolutions ci-dessous :

1. A l'élection du Président du Conseil d'Administration de l'IAI ;
2. A la régularisation de la situation administrative du Directeur Général de l'IAI ;
3. A la mise en place d'un Comité Provisoire de Gestion (CPG) ;



Le Conseil, après audition et examen des différents documents élaborés par le Directeur Général de l'IAI, le Comité d'Experts et le Commissaire aux comptes a réaffirmé la nécessité de mettre en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires devant permettre à l'IAI de devenir un pôle d'excellence en matière de formation et de recherche.

Le Conseil a alors pris les cinq (05) résolutions ci-dessous :

1. A l'élection du Président du Conseil d'Administration de l'IAI ;
2. A la régularisation de la situation administrative du Directeur Général de l'IAI ;
3. A la mise en place d'un Comité Provisoire de Gestion (CPG) ;



4. A l'ouverture des postes de la Direction Générale ;
5. A l'adoption du rapport du Commission des Experts.
Et deux (02) recommandations relatives :
1. A l'approbation des comptes ;
2. A la mise aux normes du système de comptabilité.

Fait à Libreville, le 30 juin 2015
Le Président du Conseil
Alex Bernard BONGO ONDIMBA